APRÈS ART. 7 N° 55

# ASSEMBLÉE NATIONALE

25 novembre 2019

### COÛT DU FONCIER ET OFFRE DE LOGEMENTS - (N° 2434)

Commission	
Gouvernement	

# **AMENDEMENT**

N º 55

présenté par Mme Kerbarh et Mme Pascale Boyer

-----

#### ARTICLE ADDITIONNEL

## APRÈS L'ARTICLE 7, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.